

AFFAIRE N° 4. - Assainissement 6ème TRANCHE - Approbation de l'avant-projet.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre en date du 27 MAI 1970, n° 3359 SG/DAF/3, Monsieur le Préfet de la Réunion me demande de lui faire parvenir les opérations d'assainissement que la Commune envisage de réaliser au titre du programme de 1971.

La SOCIÉTÉ d'ÉTUDES de CONSTRUCTIONS de MAISONS et d'OUVRAGES (S.E.C.M.O.), chargée de l'étude du dossier, m'a adressé un avant-projet concernant une 6ème tranche d'assainissement.

Les travaux comprendront :

1° des réseaux eaux pluviales

- rue Jules Olivier entre les rues Monseigneur de Beaumont et Maréchal Leclerc ;

- rue Charles Gounod entre les rues Pasteur et des Sables et sa continuation rue de la Batterie, rue Neuve jusqu'à l'exutoire en mer en traversant le Boulevard Lancastel.

2° des réseaux eaux usées

- rue Jules Olivier entre les rues Monseigneur de Beaumont et Maréchal Leclerc ;

- rue Charles Gounod entre les rues Maréchal Leclerc et des Sables ;

- rue de la Batterie et rue Neuve entre la rue des Sables et le Boulevard Lancastel ;

- rue Malartic entre les rues Bertin et Général de Gaulle.

3° la réfection définitive des chaussées et trottoirs intéressés.

Mesdames et Messieurs, je vous demande d'adopter cet avant-projet.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Affiché
Saint-Jean, le 28 décembre 1970
Bon de dépôt
* Le Secrétaire Général pour les Affaires Économiques
signé : H. Boiteau
Bon copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. Vergeron.